

# la Lettre du CESER

Midi-Pyrénées • Languedoc-Roussillon

n°1 • juin 2016

## Avis du CESER

*Mardi 24 mai, s'est tenue la plénière du CESER LR-MP, avec comme ordre du jour, le vote du projet d'avis du CESER sur le budget primitif de la nouvelle région pour 2016, et le vote sur la saisine des anciens présidents de régions MALVY - ALARY concernant la prospective de la région LR-MP à l'horizon 2030.*

### RÉSULTAT DES VOTES

- Projet d'avis intitulé «**Avis du CESER LR-MP en réponse à la saisine des présidents ALARY - MALVY: quelle prospective, quels défis, ses enjeux pour la nouvelle région à l'horizon 2030**»

206 votants

30 abstentions (CGT, FSU, Solidaires, UNEF)

Le rapport est adopté avec 176 voix.

- Projet de rapport sur le projet de **Budget Primitif du Conseil Régional**

195 votants

27 abstentions (CGT, FSU, UNEF)

3 contre (Solidaires)

Le rapport est adopté avec 165 voix.

### DÉCLARATION CGT SUR L'AVIS DU CESER SUR LE BUDGET PRIMITIF 2016

La CGT se félicite du fonctionnement du CESER qui a maintenu la commission d'amendements.

Nous nous félicitons également des dernières annonces de la région sur les états généraux du rail et de l'intermodalité et le plan BTP. Les bonnes intentions devront se traduire par des moyens concrets pour les mettre en œuvre.

Nous tenons à rappeler notre opposition au pacte de responsabilité qui a pour conséquence une baisse des dotations.

Les conseillers CGT n'ont pas participé aux réunions des 17 et 19 mai, car elles correspondaient à des journées d'action contre la loi travail, qui, si cette loi est votée en l'état, aura des conséquences néfastes pour les salariés de notre région et de toute la France.

Le mouvement social contre la loi travail, mené notamment par la CGT, commence à porter ses fruits. Les avancées obtenues par les routiers en sont la meilleure démonstration. Sur le budget primitif, la CGT souligne et déplore une baisse de 2 % des recettes, qui équivaut à une perte de ressources de 40 millions. Cela ne permet pas de répondre de façon satisfaisante aux besoins sociaux grandissant compte tenu des régressions sociales en cours.

Nous avons bien noté l'augmentation du budget en faveur de la formation, mais nous regrettons que le plan 500 000 se traduise par une baisse des moyens alloués à chaque bénéficiaire et les conséquences que cela va engendrer pour les organismes formateurs.

Comment peut-on envisager sereinement des avancées dans le cadre de la transition énergétique, quand dans le même temps, nous avons une explosion de la précarité énergétique et la casse de 900 emplois prévue sur la région, via les réformes et fermetures de sites dans les grosses entreprises que sont EDF, AREVA et ENGIE.

La CGT souhaite alerter le CESER sur le principe de conditionnalité des aides, qui semble être largement sous-évaluée dans les contreparties.

Nous soutenons le développement de l'accès au numérique, mais cela ne peut se substituer au maintien des services publics sur l'ensemble du territoire.

Nous notons avec satisfaction la bonne santé financière de la région mais nous dénonçons la soumission aux agences de notation qui aggrave les conditions d'accès à l'emprunt.

La CGT s'abstiendra sur cet avis.

# Avis du CESER

*Déclaration des Groupes CGT, FSU et Solidaires sur « la saisine Malvy/Alary » lors de l'Assemblée Plénière du CESER du 24 mai 2016.*

La commande de nos 2 anciens présidents de Région a eu au moins le mérite de nous obliger à travailler ensemble, à confronter nos idées et notre vision du nouvel espace territorial, même si tout n'a pas été simple. En revanche son fondement, la mise en œuvre de la loi NOTRe est le révélateur d'une certaine conception de l'organisation administrative de la France: toujours plus gros, toujours plus loin, l'excellence, pour affronter la compétition internationale.

Et cette conception souffre d'un grave défaut originel: quels moyens pour quelles compétences? Pour satisfaire quels besoins?

Quant à l'état des lieux, on verrait plus tard.

On comprend le désarroi de nos élus! Saisir le CESER était tactiquement un bon coup.

Le résultat du travail est à l'image des CESER: consensuel dans ses constats, peu avare dans ses préconisations, même si on peut y relever des incohérences de-ci, de-là. Et toujours la même rengaine: quels moyens de financement?



LANGUEDOC-ROUSSILLON  
LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

Le casse-tête: aucune autonomie fiscale, baisse des dotations de l'Etat, insuffisante compensation des transferts de compétence, aucune réforme de la fiscalité locale à l'horizon, etc. Et d'un autre côté des besoins encore plus grands, notamment des grands groupes économiques et financiers qui verraient d'un bon oeil la concentration à leur profit des moyens de la Région et/ou des métropoles.

L'affichage des enjeux et défis relève dès lors plus de la méthode Coué, plus que de la réalisation pratique.

Sans nier la qualité du travail réalisé, les groupes CGT, FSU et Solidaires ont décidé de ne pas valider cet avis en s'abstenant.

Pour nos organisations il y a état d'urgence sociale. En France et dans notre Région, trop d'habitants sont exclus du bien être digne de notre temps: pauvreté, chômage, précarité, échec scolaire, services publics dégradés... sont devenus leur quotidien. Ils méritent mieux que ça.

Un mot encore sur la partie prospective de ce document qui n'est pas soumise à vote.

Comment peut-on se projeter dans le temps quand le futur ne se conjugue qu'au temps immédiat?

Quand 70 ans après sa création issue du programme du Conseil National de la Résistance on détricote patiemment l'ouvrage de solidarité que constitue la Sécurité Sociale, quand depuis plus de 30 ans certains ne vivent que grâce aux Restos du Cœur dont l'existence devait être éphémère, quand on s'attaque au Code du Travail. Etc.

Quand personne n'a pu prévoir ni anticiper la crise de 2008 qui a plongé le monde dans un profond marasme. Quand au fond on ne fait que décliner dans des scénarios une même pensée libérale unique.

Pour notre part nous sommes extrêmement réservés sur cette démarche.

# La commission méditerranéenne

*Lors de la mise en place du nouveau CESER LRMP, une commission Méditerranéenne a été créée : la commission 8.*

Si la 1<sup>re</sup> réunion a été consacrée à la mise en place de la commission et un tour de table des attentes des conseillers, dès la 2<sup>e</sup> réunion, la commission s'est mise au travail.

La commission s'est rendue sur le port de Sète, et a pu se rendre compte des investissements et aménagements en cours: 200 M€ d'investissements d'ici 2020.

Le Cevalmar (centre d'études et de promotion des activités lagunaires et maritimes) a fait une présentation d'immersion de récifs artificiels afin de reconstituer les ressources halieutiques: restauration des habitats marins, gestion des ressources, aménagement et préservation des fonds marins.

La commission souhaite développer une autosaisine sur la promotion d'une gestion intégrée des ports régionaux pour l'activité commerce et passagers.

## LE CONTEXTE DE LA FAÇADE MÉDITERRANÉENNE EN LRMP.

Avec la fusion des régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, nous redécouvrons les facettes et enjeux de la mer. 200 km de côtes de la Méditerranée pour notre région, depuis la frontière espagnole jusqu'au débouché du Rhône: 4 ports de commerce, 5 ports de pêche et 70 ports de plaisance.

Les 4 ports de commerce:

- **Port Vendres:** spécialisé dans l'import de fruits et légumes
- **Port la Nouvelle:** spécialisé dans les vracs
- **Sète:** est un port polyvalent et multimodal qui abrite également un important pôle passager, qui voit transiter chaque année environ 180 000 passagers ferries sur des lignes Maroc
- **Laudun l'Ardoise:** spécialisé dans le transport fluvial

## LA MÉDITERRANÉE RECÈLE AUSSI DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES IMPORTANTES

- **L'énergie renouvelable:**  
**le parc éolien pleine mer.**

L'installation puis le développement des parcs éoliens en mer sera une opportunité de développement économique majeur pour la zone et le port de Port la Nouvelle, sur



laquelle il faudra rester vigilant pour que le projet prenne forme et se développe dans un contexte de concurrence entre zones choisies.

### • **Activité croisière:**

La Méditerranée est la 2<sup>e</sup> destination mondiale du secteur après les Caraïbes. La croisière représente seulement 1 % du marché global des vacances. Cela constitue une réelle opportunité pour la région. Sète, en très forte progression sur ce secteur, accueillera 34 navires en 2016 (dont 4 grands navires de 280 m), contre seulement 9 en 2009.

### • **La pêche**

Trois types d'activités de pêche: les petits métiers, la pêche artisanale hauturière et la pêche industrielle.

